

Jean-François ***MERLE***

Maire de Châtenay-Malabry

Agé de 41 ans, ancien élève de l'Ecole normale supérieure et agrégé de l'Université, Jean-François Merle est inspecteur général de l'Agriculture. Conseiller technique chargé de l'Outre-Mer auprès de Michel Rocard, il a été l'un des artisans des Accords de Matignon sur la Nouvelle-Calédonie. Maire de Châtenay-Malabry, il est vice-président de l'Association des maires des Hauts-de-Seine et du Syndicat mixte pour l'aménagement de la Coulée Verte. Administrateur représentant le préfet à l'Office départemental d'HLM, il y défend activement les intérêts des habitants de notre circonscription. Il est chevalier de l'Ordre national du Mérite et chevalier du Mérite agricole.

élections législatives du 21 mars 1993
13 ème circonscription des Hauts-de-Seine
(Antony, Bourg-la-Reine, Châtenay-Malabry, Sceaux)

Chère Madame, cher Monsieur,

En votant pour élire votre député le 21 mars prochain, vous allez décider à la fois de l'avenir de la France et de la défense de vos propres intérêts.

Je crois profondément, avec Michel Rocard, qu'il faut renouveler la politique et reconstruire une espérance civique. C'est pourquoi, à travers une campagne électorale de proximité, je me suis surtout attaché à écouter les attentes que vous exprimiez.

Au cours des dix dernières années, s'il est vrai que des erreurs ont été commises et des échecs rencontrés, il n'en reste pas moins que notre pays s'est modernisé et est, aujourd'hui, mieux préparé à affronter les défis de l'avenir. Je le dis avec fierté, car avoir le courage de ses convictions, c'est le fondement de mon engagement politique.

Pour demain, la société française a plus que jamais besoin de faire marcher ensemble le progrès et la solidarité. Développer l'égalité des chances, par la formation et le partage du travail, combattre les inégalités sociales, dans le domaine du logement ou par une fiscalité plus juste, protéger notre environnement : il reste tant à faire pour une gauche moderne, fidèle à ses valeurs et en même temps disponible pour agir avec toutes les autres forces de progrès ! Les progrès de la société française dépendront aussi de la construction de l'Europe, et tout particulièrement du renforcement de l'Europe sociale, pour lequel notre pays peut jouer un grand rôle.

Divisée sur son programme et entre ses responsables, l'opposition confirme que, depuis 10 ans, tout a changé en France, sauf la droite. Je comprends donc que beaucoup s'inquiètent de ce qui pourrait advenir avec une majorité de droite arrogante et revancharde : dans notre circonscription, la seule façon utile de s'y opposer est de se rassembler, **dès le 21 mars,** sur ma candidature pour faire échec au député RPR sortant.

C'est avec vous, chère Madame, cher Monsieur, que je souhaite construire cette société française réconciliée avec elle-même, confiante en son avenir, attentive à ses aînés et solidaire de sa jeunesse.

Vous pouvez compter sur moi.

PS  ***Progrès et Solidarité***

"Je m'engage : le Contrat pour la France 1993-1998"

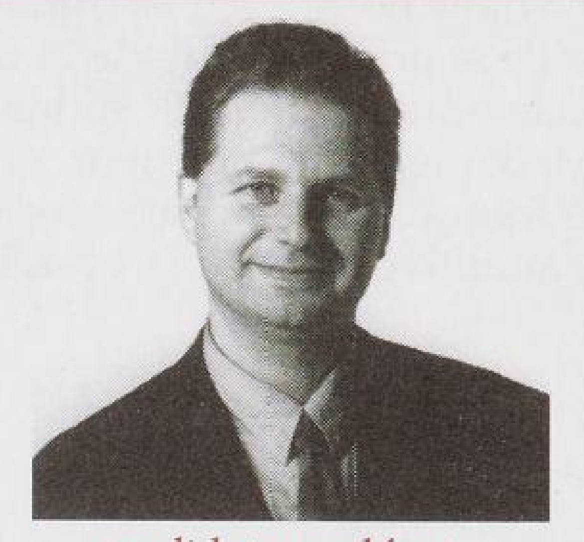
Contrat pour la France

• protéger les citoyens

• refuser une protection sociale à deux vitesses, préserver notre système de retraites
• donner de la souplesse au système éducatif, mais amplifier la priorité donnée à l'éducation nationale, creuset de l'égalité des chances
• assurer la solidarité, entre villes riches et communes moins favorisées, entre villes et campagnes

• réformer la société

• en développant le partage du travail pour préserver l'emploi et lutter contre le chômage
• en plaçant l'environnement au cœur d'une politique de développement plus économe des richesses de la planète
• en élargissant les garanties pour les citoyens, par une réforme de la justice et des institutions
•en favorisant la construction européenne, pour la paix, le désarmement, l'action humanitaire et la solidarité avec les pays moins développés



candidat suppléant :
Pascal COLIN
35 ans, marié, deux enfants
Conseiller municipal d'Antony,
Directeur d'institut de formation.

Pour les Hauts-de-Seine

Dans le département des Hauts-de-Seine, la droite a depuis longtemps les pleins pouvoirs. Contrôlant l'immense majorité des sièges au niveau des communes, du Conseil général et du Conseil régional, des députés et sénateurs, de l'Office départemental HLM, elle a très largement bénéficié des libertés nouvelles que les lois de décentralisation ont données aux élus locaux. Mais elle n'a pas utilisé ces pouvoirs nouveaux pour réduire les inégalités ou corriger les déséquilibres qui existent dans notre département. Au contraire, les fossés se creusent entre les villes, entre les quartiers, entre les habitants.
Aussi, dans le cadre du "Contrat pour la France" proposé par les socialistes pour la législature 1993-1998, je vous propose trois priorités pour les Hauts-de-Seine :

• Logement : assurer un meilleur équilibre géographique et social par :
- l'utilisation des terrains publics pour construire des logements sociaux dans toutes les communes où il y a moins de 30% de logements sociaux et dans les pôles de développement prioritaire (Boulogne, Nanterre, boucle nord de la Seine);
- le renforcement des moyens pour les actions de développement social des quartiers;
- le transfert du patrimoine de l'office départemental HLM aux communes ou à des groupements de communes;
- le renforcement de règles de transparence et du rôle des élus locaux pour l'attribution des logements dans le cadre de conventions signées avec l'Etat et le département.

• Transports : accorder une véritable priorité aux transports collectifs avec :
- le développement de parkings à proximité des gares de métro et de RER;
- la création de voies en "site propre" pour les autobus, les tramways, les cars, les vélos;
- l'abandon du projet "Muse" d'autoroutes souterraines à péage et la création d'un transport en commun Nord-Sud (métro "Croix-du-Sud", liaison Issy-Plaine/La Défense);
- le bouclage de l'autoroute A 86 dans le respect de l'environnement des communes concernées.

• Education : privilégier l'égalité des chances par :
- la rénovation prioritaire des établissements scolaires dans les quartiers défavorisés;
- le développement du "crédit-formation" pour donner une deuxième chance aux jeunes en situation d'échec scolaire;
- l'abandon du projet de pseudo Université privée et la création de départements d'IUT à Gennevilliers et à Boulogne, dans le cadre du plan Universités 2000.

Pour mettre en œuvre ces priorités, il faut soit des mesures législatives, soit une forte intervention de l'Etat pour lutter contre les inégalités sociales et les égoïsmes locaux. On ne peut pas compter sur la droite pour faire cohabiter progrès social et solidarité urbaine. Elle l'a prouvé au plan national, en 1986-1988. Elle le prouve tous les jours dans nos communes et notre département. Voilà pourquoi il faut qu'il y ait, le 28 mars prochain, le plus possible de députés socialistes pour défendre les habitants des Hauts-de-Seine à l'Assemblée nationale. Voilà les engagements pour lesquels je sollicite votre confiance.

PS  ***Progrès et Solidarité***

RCS CORBEIL B340 250 364 00015